



L'ECHO

Trémouille Saint-Loup

Bulletin Municipal - Janvier 2026

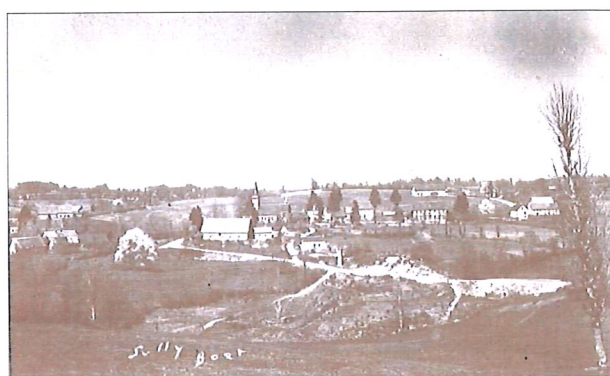
Le Mot du Maire

Chères Trémouillaises, chers Trémouillais,
Alors que nous naviguons dans un climat politique pour le moins perturbé, notre belle France, cabote un océan d'incertitudes et de flou. Il est important de rester à la bonne distance afin de ne pas sombrer. Il semble que nos dirigeants ont réglé leur action sur un modèle tout aussi proche des mutations climatiques que nous subissons. Nous vivons une époque où les discussions et débats politiques sont aussi variés que le fromage de notre pays, il y a de quoi satisfaire tous les goûts !

Bien sur cela signifie aussi que les incertitudes sont nombreuses notamment en ce qui concerne les dotations de Etat. Cependant notre commune maintient le cap grâce à une gestion prudente et responsable de ses finances. Je tiens à souligner que notre trésorerie demeure saine, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité tout en restant vigilant

A l'aube de cette nouvelle année, en mon nom, au nom des membres du Conseil municipal et du personnel de la commune, je vous présente à chacune et chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour vos vies personnelles, familiales, amicales et professionnelles.

Bien à vous
Bruno EYZAT , Maire



Sommaire

Travaux	page 2
Patrimoine	page 3
Infos diverses	page 4
Associations	Page 5
Etat civil	Page 6

Directeur de publication : Bruno EYZAT
Rédaction : Les membres de la commission
information et communication

Mise en page : Mairie Trémouille Saint-Loup
Impression : Mairie Trémouille Saint-Loup

Tirage : 100 exemplaires

Dépôt légal : Janvier 2026

Mairie Trémouille Saint-Loup

Travaux

Avant travaux



AMENAGEMENT DU BOURG

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise R.M.C.L. pour un montant de 33 525.50 HT soit 40 230.60€ TTC. Les subventions ont été accordées comme ci-dessous : DETR : 10 000€ et le Département 12 250€.



Après travaux

MUR DE SOUTÈLEMENT ENTRE LEYVAL ET CHAVIGNIER

Le coût des travaux s'élève à 3 360€ HT soit 4 032€ TTC. La subvention au titre des aménagements de police 2025 est de 2 520€ soit 75% du montant hors taxe subventionnable.

MISE EN SECURITE WC PUBLICS EN URGENCE:

Le montant des travaux pour la mise en sécurité des Toilettes publiques s'élève à 2 161.32€. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Cantal menuiserie.

RENOVATION DES GITES 954 ET 956:

Le plancher de la mezzanine du gîte 956 menaçait de s'effondrer. Monsieur CHIRIER Nicolas a réalisé les travaux pour un montant de 700€.

Le gîte 954, à cause de l'humidité, a dû être à nouveau rénové pour un montant de 990.56€. Les travaux ont été réalisés par Monsieur VAN DIJK Nicolas.



REPARATION DES TOITURES DES BATIMENTS PUBLICS :

Le montant des réparations s'élève à 940€.

Patrimoine

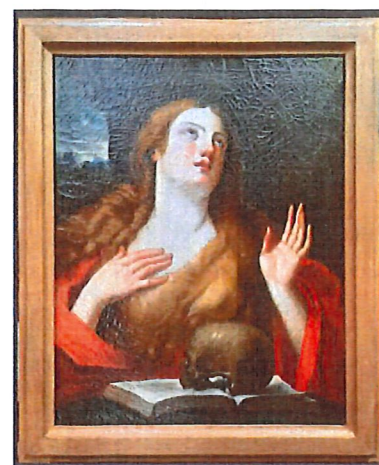
RESTAURATION TABLEAU SAINTE MADELEINE

La restauration du Tableau Sainte madeleine a coûté 3 903€ HT soit 4 683.60€ TTC. Les subventions demandées atteignent les 90% du montant des travaux Hors Taxes soit 3 512.70€. Une bénédiction a eu lieu le 27 décembre 2025.

Au revers du tableau, il y a un tampon partiellement effacé mais dont la restauratrice a pu trouver son identification : l'oeuvre a transité à la fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle par la boutique d'Alphonse Giroux, marchand d'art parisien. Il s'agit d'une oeuvre très certainement offerte par un mécène au cours du XIXe siècle pour embellir l'église de Trémouille. Reste à trouver qui... !

RESTAURATION REGISTRE ETAT CIVIL :

Le montant de la restauration d'un des registres d'Etat civil s'élève à 653.76€ TTC. La restauration est faite par l'entreprise Fabrègue.



RENOVATION DE LA CROIX DE LEYVAL

L'association « Sites et Patrimoine d'Antan » a restauré la croix au village de LEYVAL. La bénédiction a eu lieu le 23 novembre 2025



DONS

La table a été donnée par Madame Eliane MAGNY. Monsieur Michel RAIMBAULT a restauré cette table avec la participation de la commune.

Deux chandeliers ont été donnés par Monsieur et Madame ROCHE.

Madame Marie MONTEIL a fait un don de vaisselle pour les gîtes.

Commémorations du 8 mai et 11 novembre 2025

Les commémorations du 8 mai et 11 novembre se sont déroulées en présence de l'ensemble de la Municipalité et des maires des communes limitrophes, suivies d'un vin d'honneur offert par la municipalité. Monsieur André GUILLAUME et Monsieur Guy BOYER ont reçu l'insigne de porte-drapeaux.



Repas des aînés



Le repas des aînés a eu lieu le samedi 13 décembre 2025 au restaurant « La Panouille », 54 personnes ont répondu présents. Notre doyenne, Madame JOUVION Anna, a participé à l'évènement.

Associations

La municipalité remercie tous les bénévoles

COMITE DES FETES



Le 01 mars 2025, le comité des fêtes a organisé un concours de belote.

Le 02 - 03 août 2025, le comité des fêtes et l'Association de la chasse ont organisé un repas pour la fête d'été.

Le 20 - 21 septembre, le comité des fêtes a organisé la fête patronale.

Le 20 décembre, le comité des fêtes a offert le goûter de Noël et un cadeau aux enfants de la commune et a organisé un concours de belote.

SITES ET PATRIMOINE D'ANTAN

Le 16 mars 2025, l'Association a organisé une randonnée de printemps suivie d'une tombola.

Le 12 juillet, dans le cadre du festival « Voix et Patrimoine », l'Association a participé à la randonnée Labessette-Tremouille sur le thème des anciennes mines d'or suivie d'une exposition. Et le lendemain, l'Association a animé la randonnée au lieu-dit Beaumongeal.

Le 02-03 août, dans le cadre de la fête d'été, l'Association a organisé une vente de livres d'occasion.

Le 20-21 septembre, l'Association a organisé un concours d'épouvantail.



LA SOCIETE DE CHASSE « La Panouille »

Le 12 juillet, l'Association a organisé avec le comité des fêtes le repas de la fête d'été.

Etat Civil

Actes contenus dans le registre d'État Civil

Naissance

Néant



Décès

FALEIX Robert
Le 22/06/2025

Mariage

Charlotte LOZANO
ET
Alexander CONSTANTIN
Le 10/05/2025



Personne Inhumée sur la commune

THOMAS Elisabeth née
MILLOT

Mairie TREMOUILLE SAINT-LOUP

Tél : 04 73 22 21 31

Email : tremouillestloup@wanadoo.fr

Site internet :

www.tremouille-saint-loup.fr

Heures ouverture secrétariat

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

13 h 00 – 17 h 15

Permanence de Mr Le Maire

Mr le Maire reçoit sur rendez-vous

Luni, Mardi, Jeudi, Vendredi

Après-midi

et le Samedi matin

Les infos de la Communauté de Communes

Dômes Sancy Artense

Retrouvez ici tous les services de la Communauté de Communes :



- **Pour les entreprises** : des terrains disponibles sur nos zones d'activités, à St-Julien-Puy-Lavèze proches de l'A89 et à St-Pierre-Roche au bord de la RD2089 ; mais aussi des aides aux commerces de proximité. **Nouveau service en 2025 : la bourse aux locaux vacants** pour que l'offre des propriétaires réponde à la demande des professionnels en recherche. ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*
- **Pour les familles et les jeunes** : un relais petite enfance, 3 crèches, des accueils de loisirs pour les vacances scolaires et les mercredis, un pôle ados.
- **Pour les plus de 60 ans et personnes dépendantes** : un service d'aide à domicile, le portage de repas.
- **Pour tous, un accès au sport** : 4 gymnases, 1 dojo, 1 terrain de sport synthétique, le développement du sport dans les écoles et auprès des jeunes inscrits dans les clubs intercommunaux.
- **Pour tous, la culture près de chez vous** : Artenscène une saison d'une vingtaine de spectacles, La Bascule salle de spectacles performante, La Maison Garenne résidence d'artistes dédiées aux arts visuels, sans oublier 2 médiathèques et 2 ludothèques en réseau avec les bibliothèques communales et un portail numérique pour consulter et réserver les ouvrages.
- **Pour découvrir et profiter de nos richesses** : l'Office de Tourisme Auvergne VolcanSancy, une nouvelle signalétique harmonisée, 2 sites consacrés à la pleine nature le Cap Guéry et l'espace Sport Nature La Stèle.
- **Pour améliorer le cadre de vie de chacun** : des aides pour l'habitat, un service de l'assainissement individuel, des restaurations de cours d'eau.
- **Pour mieux se déplacer** : le guide mobilité, le service « Tous Mobiles » basé sur du covoiturage solidaire. **Nouveauté 2026 : un service d'autopartage** ➔ *Voir plus d'infos sur la page suivante.*

Pour tous ces services, n'hésitez pas à nous contacter !

Un numéro unique : **04 73 65 87 63**

Une adresse mail : **accueil@domes-sancyartense.fr**

Nos bureaux :

23 route de Clermont à Rochefort-Montagne / Route de Bagnols à La Tour d'Auvergne

Consultez le site internet : **www.domes-sancyartense.fr**

Ou retrouvez toute notre actualité sur l'application Panneau Pocket

Les nouveaux services



* Vous possédez un local à usage professionnel vacant, à vendre ou à louer ?

* Vous êtes à la recherche d'un local pour installer votre activité professionnelle ?



Déposez une annonce pour promouvoir votre local ...



Trouvez le local idéal pour lancer votre activité ...

... grâce à notre **BOURSE AUX LOCAUX PROFESSIONNELS VACANTS !**

Rendez-vous ici :

* <https://www.domes-sancyartense.fr/>
Rubrique : Vie économique / Bourse aux locaux vacants
☎ 04 73 65 87 63



Nouveau service d'autopartage



La Plateforme Mobilité du Puy de Dôme en partenariat avec la Communauté de communes développe un service d'autopartage à Rochefort-Montagne (parking du Marché au dessus du lycée).

Dès maintenant, un véhicule électrique en location courte durée (maximum 24h) à côté de chez vous, pour tous les publics et toutes les destinations. Rendez-vous sur <https://www.clem.mobi/> pour réserver le véhicule.

Plus de renseignements à :

- Plateforme Mobilité du Puy de Dôme : 04 73 39 93 26
- Communauté de communes Dômes Sancy Artense : 04 73 65 87 63



Rejoignez
le réseau
solidaire !



Vous voulez aider les personnes en difficulté de mobilité de votre territoire ?



Devenez
conducteur bénévole

Offrez votre disponibilité pour un aller et/ou un retour à une personne sans solution de transport.
Pour chaque trajet réalisé >> une indemnisation de 0,22 €/km

Nous contacter :

06 15 43 79 78 | reseausolidaire@pfm63.fr

Qu'est-ce que Tous Mobiles ?

C'est un service de mobilité solidaire mettant en relation des conducteurs bénévoles avec des bénéficiaires empêchés de mobilité du territoire de Dômes Sancy Artense.

Pourquoi devenir bénévole ?

Rejoindre l'association Tous Mobiles, c'est aider près de chez vous, créer du lien avec les habitants et renforcer la vie locale. Devenir bénévole, c'est aussi participer à des temps de formation et d'échanges conviviaux proposés pour construire une véritable communauté d'entraide. Sans obligation : vous êtes libre d'accepter ou de refuser les trajets proposés.

Pour aller où ?

Le service peut être utilisé pour tous types de déplacements : se rendre chez son médecin, ses commerçants, sa famille, ses administrations, etc. En moyenne, les trajets réalisés sont d'environ 40 km aller-retour.